

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*Direction générale de l'aviation*

**Décision du 10 février 2009 portant délégation de signature  
(direction de la sécurité de l'Aviation civile Sud-Ouest)**

NOR : DEVA0904565S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice de la sécurité de l'aviation civile Sud-Ouest,  
Vu le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 3 ;  
Vu l'arrêté du 31 décembre 2008 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », notamment son article 2 ;  
Vu la décision du 12 janvier 2009 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Ouest ;  
Vu l'arrêté n° 13985 en date du 23 décembre 2008 portant nomination de Mme Alice-Anne MEDARD en qualité de directrice de la sécurité de l'aviation civile Sud-Ouest,

Décide :

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes relevant des attribution d'ordonnateur secondaire délégué du directeur de la sécurité de l'Aviation civile à Mlle Anne BERTINETTI, conseillère d'administration de l'aviation civile, chef du département gestion des ressources de la direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Ouest.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Mérignac, le 10 février 2009.

*La directrice de l'aviation civile Sud-Ouest,*  
A.-A. MEDARD